

# La chronique du Grenelle, octobre 2008

Chaque mois, Adéquations fait le point sur le Grenelle. Article publié dans "Biocontact".

mardi 23 septembre 2008

**Les péripéties du Grenelle se poursuivent. Le projet de Loi devrait être examiné lors de la session parlementaire qui s'ouvre en octobre. Le plan d'action concernant les pesticides est rendu public. Un acteur associatif important de la négociation, le directeur des campagnes de Greenpeace, quitte son poste pour rejoindre le projet de rassemblement écologiste initié par Daniel Cohn-Bendit en vue des prochaines élections européennes...**

L'urgence écologique peut-elle rassembler des personnalités allant de José Bové à Corinne Lepage en passant par des proches de Nicolas Hulot ? Il existe en tout cas des thèmes sur lesquels toutes et tous se battent pour une réglementation stricte et un meilleur contrôle : ainsi, les pesticides.

Pour différentes raisons - poids de l'agriculture productivisme et des industries chimiques, facteurs culturels comme la « foi » en la science et la technique, faible poids des associations et partis écologistes - la France figure, en matière d'utilisation des pesticides, au premier rang de l'Union européenne et au 3ème rang mondial, après les Etats-Unis et le Japon, malgré tous les effets reconnus sur la santé, l'état des eaux, la biodiversité...

Le gouvernement a rendu public son plan post-Grenelle de réduction, d'ici 2018, de 50% des pesticides dans l'agriculture « si possible ». Seront lancés un programme pluriannuel de recherche appliquée et de formation (examen de connaissance des pesticides pour les agriculteurs) et un état des lieux de la santé des agriculteurs et salariés agricoles.

En attendant, des épandages par hélicoptère de deltaméthrine ont lieu contre la chrysomèle du maïs. Ce pesticide peut détruire tous les insectes utiles (abeilles et autres pollinisateurs, prédateurs des parasites...) sur des milliers d'hectares. D'après France Nature Environnement, de tels épandages aériens - qui devaient être interdits par le Grenelle - mettent en danger les productions des agriculteurs biologiques et la santé publique. Ils pourraient être évités par des techniques de rotation des cultures.

Au même moment, la Commission européenne institutionnalise des limites maximales de résidus (LMR) communes aux 27 Etats membres pour 1100 pesticides, conformément à un règlement de 2005. Ces LMR concernent de nombreux produits : légumes, fruits, lait, viande, épices, aliments pour animaux... Limites maximales signifie que les lois nationales peuvent fixer des LMR inférieures. Officiellement, il s'agit de renforcer la sécurité alimentaire en Europe (certains Etats ne fixaient aucune limite à la présence de pesticides dans l'alimentation) et de favoriser le commerce de produits alimentaires en harmonisant la législation. Les écarts varient en effet de 1 à 1000 selon les pays. Des ONG protestent, notamment en Allemagne où les LMR sont déjà plus basses que celles décidées par l'UE, qui sont très hautes pour de nombreux pesticides dangereux. Greenpeace, PAN Europe et Global 2000 lancent une action devant la Cour de Justice européenne, considérant que les LMR sont illégales : elles devaient s'aligner sur le niveau le plus bas en vigueur dans des Etats membres.

En France, l'industrie des pesticides (IUPP) fait valoir que la quantité utilisée diminue, omettant de dire que les produits sont de plus en plus nombreux, concentrés et toxiques. D'ailleurs, le Grenelle prévoit la mise en place d'un indicateur spécifique, le nombre de doses unité (NODU), qui calculera l'intensité des pesticides utilisés et non leur seul volume.

On compte en France 173 000 élèves dans l'enseignement agricole. Leur formation en agriculture biologique devraient être une priorité. La loi Grenelle prévoit le « renforcement des enseignements portant sur l'agronomie, la haute valeur environnementale, la diversité génétique au sein des lycées

agricoles ». Cela reste bien vague dans un pays qui ne compte que 2 % de surface agricole utile en Bio...

### ***Le vin non bio, massivement contaminé par les pesticides***

C'est ce que montre une étude coordonnée par PAN-Europe (Pesticides action network) et soutenue par le MDRGF en France. Quarante bouteilles de vin rouge ont été analysées, en provenance de France, d'Autriche, d'Allemagne, d'Italie, du Portugal, d'Afrique du sud, d'Australie et du Chili. 34 étaient issues de l'agriculture intensive et 6 de l'agriculture biologique... 100% des vins conventionnels testés sont contaminés. Chaque échantillon contient en moyenne plus de 4 résidus de pesticides différents, les plus contaminés jusque 10 pesticides. Certains vins ont des quantités plus de 5800 fois supérieures aux concentrations maximales admissibles (CMA) autorisées par pesticide dans l'eau du robinet !

<http://www.mdrgf.org>

### ***Des perceptions divergentes...***

Un sondage BVA/France Agricole vient d'être réalisé auprès de 410 chefs d'exploitations dont la surface est supérieure à 35 ha. 78 % d'entre eux estiment que les critiques sur leur « nombreuses atteintes à l'environnement » sont « peu » ou « pas du tout » justifiées... Ils affirment à 68% qu'on peut leur faire « tout à fait » confiance pour poursuivre les efforts en matière d'environnement. Mais ce point de vue n'est partagé que par 33,6% des Français !

Yveline Nicolas  
Déléguée générale de l'association Adéquations

---

### **P.-S.**

- Sur le site d'Adéquations : consulter notre [rubrique Grenelle de l'environnement](#)